

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

06 MARS 2017

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

*Présents : Mr DUVAL Mme DUTHEIL Mr POTET Mme ALLORENT-BRIONNE Mrs LELIEVRE DECOMBE
LANGARD HELAINE Mmes PETIT et VILLAIN Mrs LEJEUNE et EVE Mme SAVARY et Mr LESAULNIER.*

Secrétaire de séance : Mme ALLORENT-BRIONNE

INDEMNITES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal décide de minorer de 60€ l'indemnité brute de Mr Victor MARSOT et d'augmenter celle de Mme Amélie LAUBEL du même montant.

ADHESION AU PÔLE METROPOLITAIN

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de Coutances Mer et Bocage au pôle métropolitain Caen Normandie Métropole. Ce dernier aura vocation à traiter de thèmes comme l'attractivité du territoire et permettra aux territoires des villes moyennes de bénéficier des compétences existantes sur Caen, par exemple dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

INDEMNITES ELUS

Le maire rappelle que les indemnités de fonction des élus sont calculées en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique qui a fait l'objet d'une augmentation au 01 Janvier 2017. Le Conseil Municipal, par 8 abstentions, 2 contre et 5 pour, accepte celle-ci.

PROJET RENOVATION LOGEMENT AU-DESSUS DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal charge le Maire de prendre contact avec un maître d'œuvre pour réaliser l'étude d'aménagement.

COMPTE-RENDU

Dominique EVE fait un compte-rendu de la plantation d'arbres fruitiers sur la pelouse de la mairie avec la participation des enfants des 4 classes de l'école.

INFORMATIONS

-SPANC : La partie SPANC du Bocage est reprise par la CMB et gérée par le pôle de Montmartin -sur-Mer.

-BUREAU DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

1^{er} tour : 23 Avril 2017

Président : Claude HENNEQUIN

Assesseurs : Anne VILLAIN, Cécile ALLORENT-BRIONNE et Michel DECOMBE

2^{ème} tour : 07 Mai 2017

Président : Claude DUVAL

Assesseurs : Benoît LELIEVRE, Sébastien LANGEARD et Gilbert HELAINE.

DIVERS

Le Conseil Municipal prend connaissance des revendications désagréables d'un habitant de la commune sur des travaux d'entretien réalisés sur le chemin des hauts vents.

Par ailleurs, il évoque les problèmes d'élagage sur le chemin du village néel et charge le maire de rencontrer le riverain concerné pour réaliser les travaux.

La commission des finances se réunira le lundi 03 avril 2017 à 20h30.

Le vote du budget est fixé au vendredi 14 avril 2017 à 20h30.